

Des progrès dans le tri des déchets

L'agglomération du Niortais a mis en place voici six mois un nouveau dispositif de collecte des déchets dans le secteur de Plaine de Courance et de ses douze communes, avec notamment l'installation de poubelles jaunes. L'investissement semble avoir été payant puisque la quantité d'ordures ménagères résiduelles (OMR) est passée de 997 tonnes en 2023 à 691 tonnes en 2024. Le taux de rejet est lui aussi en amélioration: 13,91%, alors que la moyenne nationale est supérieure à 20%.

Il reste néanmoins des pistes de progrès. La plus grande problématique reste la confusion entre plastiques et emballages. Une nouvelle application, Montri, est développée par Niort aggro et des infographies pour aider au tri seront affichées début 2025.

Niort aggro rappelle qu'il ne faut surtout pas attacher de sacs-poubelle aux bacs: c'est dangereux pour les ripeurs qui ne voient pas le contenu du bac; plusieurs accidents se sont déjà produits. Il est aussi rappelé de ne pas imbriquer les emballages. Début 2025, un bac de regroupement sera livré et permettra



La présentation du nouveau système de tri avait été faite il y a un an au siège de Plaine de Courance par Niort aggro. (Photo NR)

d'y mettre les OMR qui ne peuvent attendre le passage suivant de collecte. Un questionnaire de satisfaction sera diffusé début 2025.

Une caution pour louer les salles municipales

Dans le cadre de la sensibilisation au tri des déchets, notamment lors de la location des bâtiments communaux,

le conseil municipal de Saint-Martin-de-Bernegoue a décidé, à l'unanimité, de modifier les conventions de location de la salle des fêtes et de la Figère avec l'ajout d'une caution « tri des déchets » d'un montant forfaitaire de 150 €. Les associations communales seront sensibilisées lors d'une réunion spécifique.